

Séance publique du 2 mai 2006

Délibération n° 2006-3382

commission principale : finances et institutions

objet : **Individualisation d'autorisation de programme - Opération contrôle du réseau d'assainissement - Autorisation de programme global : maintenance**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 avril 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le projet doit permettre la mise en œuvre d'une solution (logiciel et outils de saisie nomades) pour le contrôle de l'état de santé et de fonctionnement du système de collecte et de transport des eaux usées et pluviales de la Communauté urbaine.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- améliorer le service rendu à l'utilisateur, en permettant de diminuer, voire supprimer à terme le nombre de dysfonctionnement du réseau (bouchages de branchements particuliers, mauvaises odeurs, etc.),
- diminuer les coûts d'exploitation des ouvrages par une plus juste adéquation des moyens avec les besoins du terrain, grâce à une meilleure connaissance du patrimoine (état de santé et de fonctionnement),
- améliorer la réalisation d'un programme de travaux plus cohérent et abouti.

Le périmètre fonctionnel du projet est le suivant :

- l'organisation et la planification de l'activité de contrôle du patrimoine réseau assainissement,
- la collecte d'observations lors d'opération de contrôle pedestre,
- la valorisation des observations réalisées par inspections télévisées,
- la contribution à la mise en conformité du système d'information géographique vis-à-vis de la réalité des ouvrages d'assainissement sur le terrain,
- l'analyse et le partage des informations d'état des ouvrages d'assainissement.

Le lancement de la consultation en mai 2006 conduit à proposer l'individualisation d'autorisation de programme suivante :

Investissement k€ HT	2006	2007	2008	2009	2010	2011	total
logiciels		82	15				97
personnalisation	42	184	35	23	12		296
formation/démarrage		21	2	1			24
matériels spécifiques		48	64				112
total	42	335	116	24	12		529

Estimation de dépenses de maintenance : (pour information)

Poste de dépenses k€ HT	2006	2007	2008	2009	2010	2011	total
contrat de maintenance			12	24	24		60

Circuit décisionnel : ce projet a eu l'avis favorable du pôle finances le 1er mars 2006 et du Bureau le 20 mars 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - L'autorisation de programme maintenance et renouvellement - opération 1149 - gestion de l'espace nouveau projet, fera l'objet d'une baisse du montant individualisé de 200 000 €.

2° - Les dépenses seront imputées sur l'autorisation de programme maintenance et renouvellement, opération à créer pour un montant de 529 000 €, réparti comme suit :

- 42 000 € en 2006
- 335 000 € en 2007
- 116 000 € en 2008
- 24 000 € en 2009
- 12 000 € en 2010.

3° - Ces crédits, d'un montant global de 529 k€ sont à inscrire sur l'opération à créer et à hauteur de 417 k€ sur la ligne de gestion 019 251 - compte 2 205 200 et 212 k€ sur la ligne de gestion 019 253 - compte 2 218 300 - budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,